

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Équité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 027/2021

A

La Société USCT Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° CEEC/DG/DSG/430/09/2020, conclu avec le CEEC, pour un montant total hors taxe de dollars américains de vingt mille huit cent septante, dix-huit centimes (USD 20.870,18) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 09/03/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



*Pasteur Jean Pierre NDIRA*  
Directeur Général

Directeur Général